

BOURSE DE COLLOQUE

5 bourses de 300\$ (Québec)

4 bourses de 1 000\$ (Canada)

3 bourses de 1 500\$ (International)

OBJECTIF DE LA BOURSE

Favoriser la participation des étudiants de maîtrise et de doctorat à des colloques ayant lieu au Québec, au Canada ou à l'international. Cette bourse servira ainsi à défrayer les frais d'inscription, de transport ou de séjour. Cette bourse est ouverte aux **étudiants de maîtrise ou doctorat** qui soumettront une proposition de communication à un colloque se déroulant entre le 1^{er} avril 2020 et le 31^{er} mars 2021.

CONDITIONS

- Être inscrit comme étudiant à temps plein de 2^e ou 3^e cycle, peu importe l'université d'attache;
- Être encadré par un chercheur régulier du CICC.

PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Constituer un dossier comprenant :

- Le [formulaire récapitulatif](#) dûment rempli;
- La copie du résumé soumis (environ 1 page à 1/2 interligne);
- Une lettre de justification précisant l'intérêt et la pertinence d'une participation à ce colloque pour l'étudiant (1 page);
- Une copie des notes obtenues dans le programme actuel;
- Un court CV*, incluant la liste des réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès, etc.);

*Un format standardisé de curriculum vitae doit être utilisé (voir le modèle sur le site Internet du CICC, sous l'onglet «bourses »)

VERSEMENT DE LA BOURSE

- Pour les bourses de colloque Québec et Canada, les bourses seront versées sur présentation d'un justificatif d'inscription. Une copie du programme où figure le nom du bénéficiaire et le titre de sa communication devra être présentée sur le site de l'événement.
- Pour la bourse de colloque International, une première portion, 1 000 \$, sera versée sur présentation d'un justificatif d'inscription (avant le déroulement de la conférence). Le solde sera versé après la conférence sur présentation d'une copie du programme où figure le nom du bénéficiaire et le titre de sa communication, d'une copie de billet d'avion et les cartes d'embarquement originales.

CRÈRES D'ÉVALUATION

- Pertinence de la participation au colloque, en lien avec le thème de recherche de l'étudiant (40 % de la note globale)
- Justification de la conférence dans le cursus académique (30%)
- Excellence du dossier académique (30%)

DÉPÔT DU DOSSIER

- Par courriel, en **un seul fichier format PDF**, à genevieve.riou@umontreal.ca
- Le dossier doit être envoyé au plus tard le **jeudi 26 mars 2020 à 16h00**;
- Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

